

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 28 (1970)

Heft: 2

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

Aménagement du territoire — Problème européen¹

Ce rapport est le résultat de trois années d'investigations auprès des personnes responsables de l'aménagement du territoire dans les pays européens. Cette étude avait été décidée en 1964 par l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe. Un groupe de travail avait alors été créé, chargé d'examiner les possibilités de coopération européenne dans le domaine de l'aménagement du territoire.

Le but de ce rapport est d'attirer l'attention des gouvernements sur la nouvelle tâche qui attend l'Europe dans le domaine de l'aménagement du territoire, et de présenter le problème dans son ensemble.

La première partie porte sur les objectifs de l'aménagement du territoire, compte tenu des phénomènes caractérisant notre société industrielle et son évolution.

La seconde partie est consacrée à l'analyse comparative des politiques nationales d'aménagement du territoire dans les pays membres du Conseil de l'Europe.

La troisième partie trace les grandes lignes de ce que devrait être une politique européenne de l'aménagement du territoire et énumère les questions qui doivent faire l'objet d'une coopération européenne.

La quatrième partie comporte une analyse de la situation actuelle de la coopération européenne bilatérale dans les régions frontières d'une part, et de la coopération technique au sein des organisations internationales d'autre part.

Enfin, le rapport contient des propositions relatives à l'action qui doit être mise en œuvre dans ce domaine au sein du Conseil de l'Europe.

Agglomérations de Lausanne et Zurich, Bâle, Genève, Berne

Cette étude, publiée par le Service des intérêts de la ville de Lausanne, a pour but de donner une image plus précise de la réalité démographique et économique de Lausanne par rapport à Zurich, Bâle, Genève et Berne. Les renseignements statistiques obtenus pour les villes sur l'utilisation du territoire et le développement de la population sont complétés par des données relatives aux agglomérations.

La première partie traite du territoire, de la population et du logement; la deuxième s'occupe de l'économie: le nombre d'entreprises existant en 1939 et en 1965, et celles ayant un caractère économique et les personnes employées dans les deux secteurs.

¹ Aménagement du territoire — Problème européen. Rapport de l'Assemblée consultative. Conseil de l'Europe 1968.

